



## Informations importantes à lire en priorité Passeport et vaccin Séjour à Londres

Madame, Monsieur,

Vous venez de valider une inscription pour un à Londres et nous vous en remercions.

**Nous tenons ici à vous rappeler deux éléments essentiels :**

**1. Un passeport au nom du participant est obligatoire.**

- S'il n'en a pas nous vous encourageons à en demander un dès maintenant, les délais de traitement pouvant être assez longs
- S'il en a un, il est nécessaire de bien vérifier sa date de validité. Pour éviter tout désagrément nous vous conseillons que celle-ci soit supérieure de 48h au dernier jour du séjour.

Ainsi qu'une autorisation de sortie de territoire que vous trouverez dans les documents joints.

**2. Un pass sanitaire est actuellement obligatoire pour rentrer en France pour tout participant de 12 ans et plus.**

Nous mettons régulièrement à jour les conditions d'accès ici : <https://www.vacances-viva.com/page/informations-sanitaires-colonies-de-vacances-et-sejours-viva-2022-covid-19>

Et l'information officielle se trouve ici : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/informations-pratiques/article/coronavirus-covid-19>

Et la : <https://uk.ambafrance.org/COVID19-Conditions-de-deplacement-entre-la-France-et-le-Royaume-Uni#:~:text=Les%20personnes%20de%20plus%20de,48%20heures%20avant%20le%20d%C3%A9placement>

Nous restons à votre disposition en cas de besoin.

L'Equipe VIVA